

**Pôle des affaires scolaires et périscolaires**

**Madame Laura BOCCARDI**

Responsable du pôle

01 49 35 25 27

enfance@mairie-villemomble.fr

**OBJET : Demande d'inscription au séjour linguistique en Angleterre « Barton Hall » pour les vacances d'été 2025.**

Madame, Monsieur,

J'ai le plaisir de vous informer que vous pouvez solliciter une inscription pour votre enfant au séjour « Barton Hall », **du lundi 31 mars au vendredi 20 avril 2025 inclus**, pour les congés scolaires d'été 2025.

A cette fin, il vous suffit de remplir et de retourner au pôle des affaires scolaires et périscolaires le dossier ci-joint, dûment complété et signé, durant cette période.

Toutefois, nous attirons votre attention sur le fait que les séjours proposés restent sous réserve de **l'évolution des mesures sanitaires** qui pourraient être prises d'ici le début du séjour sollicité. Les éventuels protocoles sanitaires à respecter lors du séjour, vous seront communiqués à l'occasion de la confirmation du séjour par le prestataire, le cas échéant.

**Tout dossier incomplet ne pourra être pris en considération et sera systématiquement retourné.**

**SÉJOURS PROPOSÉS : Séjour linguistique en Angleterre « Barton Hall »**

**Pour les jeunes de 14 ans révolus à 17 ans**

Informations disponibles dans la brochure des séjours d'été 2025.

**SÉJOUR 1** : du 18 juillet au 31 juillet 2025

**SÉJOUR 2** : du 04 août au 17 août 2025

**TARIFS** : 1 139.40 euros pour le séjour, tarif de référence qui servira à calculer le quotient familial (1 899 euros pour les hors Villemomble).

La ville se réserve le droit d'apporter toutes modifications sur le fonctionnement selon les effectifs d'inscrits.

**CONDITIONS D'INSCRIPTION** : Peut être inscrit tout jeune Villemomblois répondant aux critères d'âges précisés ci-dessus. Les hors Villemomble ne pourront être accueillis qu'en fonction des places disponibles.

**L'admission ne sera définitive qu'après acceptation écrite du service, dans la mesure où toute dette communale est acquittée et dans la limite des places disponibles.**

**CONDITIONS D'ANNULATION** : Compte tenu de l'obligation pour la commune de réserver à l'avance les séjours pour lesquels elle ne peut se dédire des frais engagés, **tout séjour confirmé et non annulé par écrit fera l'objet d'un dédit d'annulation selon les conditions suivantes :**

- Annulation formulée entre 40 à 6 jours avant la date du départ : 60 % du tarif du séjour applicable à la famille (en fonction du quotient familial).
- Annulation formulée entre 6 jours avant la date du départ au jour du départ : 80 % du tarif du séjour applicable à la famille (en fonction du quotient familial).

Toutefois, ce dédit ne sera pas facturé en cas d'accident ou de maladie expressément justifié par un certificat médical adressé au pôle des affaires scolaires et périscolaires.

### **RAPATRIEMENT DISCIPLINAIRE :**

En cas de comportement incompatible avec la vie en collectivité ou de non-respect des consignes données sur place, un rapatriement disciplinaire pourrait être décidé. Le surcoût induit serait totalement à la charge des familles.

### **CONSTITUTION DU DOSSIER DE DEMANDE D'INSCRIPTION A RETOURNER AU PÔLE DES AFFAIRES SCOLAIRES ET PERISCOLAIRES :**

- La fiche de renseignements.
- La fiche d'inscription (fournie par l'organisme), dûment remplie, complétée et signée, accompagnée de la photo d'identité.
- La fiche sanitaire de liaison (fournie par l'organisme), dûment remplie, complétée, signée et d'une copie du carnet de vaccination. **(1)**
- Le document « Règles de conduite » (fourni par l'organisme), dûment signé
- **Une attestation d'assurance en cours de validité, au nom de l'enfant et comprenant : la responsabilité civile, l'individuelle accident extra-scolaire, le rapatriement sanitaire.**
- Une photocopie de l'attestation de l'Assurance maladie du responsable sur laquelle figure l'enfant.
- Pour les bénéficiaires du régime CMU, fournir la photocopie de l'attestation de droits à l'assurance maladie **en cours de validité.**
- Le cas échéant, tout document officiel concernant l'exercice de l'autorité parentale et fixant la résidence principale de l'enfant, pour les parents séparés ou divorcés.
- Photocopie d'un justificatif de domicile datant de moins de trois mois (Quittance de loyer, attestation de contrat ou facture d'énergies, d'électricité, de gaz, téléphone fixe, bail de location, abonnement internet).
  - Pour les familles hébergées :
    - Attestation sur l'honneur établie par l'hébergeant(e) **(2)**
    - Photocopie recto-verso de la pièce d'identité de l'hébergeant **(2)**
    - Un justificatif de domicile de l'hébergeant datant de moins de trois mois (quittance de loyer, attestation de contrat ou facture d'énergies, d'électricité, de gaz, téléphone fixe, bail de location, abonnement internet).

Pour le cas particulier des hébergements pris en charge par un organe social, il est uniquement exigé une attestation d'hébergement à l'entête de l'organisme, datant de moins de 3 mois.

- Pour établir votre quotient familial : copie intégrale de votre avis d'imposition 2023 (sur les revenus de l'année 2022) de chaque responsable constituant le foyer et de l'attestation des prestations versées par la Caisse d'Allocations Familiales **(2)**.

**(1) Tout problème de santé impliquant des contraintes d'accueil particulières ou un PAI notamment alimentaire (allergies), devra faire l'objet d'un courrier spécifique accompagné d'un dossier médical, explicitant la situation et les mesures à prendre sur place. Un accord devra être prononcé à l'issue, en fonction des possibilités d'accueil individualisé pour confirmer le départ de votre enfant.**

**(2) Ne pas procurer ces documents si vous les avez déjà fournis au pôle des affaires scolaires et périscolaires pour l'année scolaire 2024/2025.**

Si vous êtes concernés, vous pourrez faire valoir les aides aux vacances accordées par la Caisse d'Allocations Familiales au moment de l'inscription.

**A FOURNIR DANS LES 15 JOURS AU PÔLE DES AFFAIRES SCOLAIRES ET PÉRISCOLAIRES APRÈS ACCEPTATION DU SÉJOUR :**

- La copie lisible de la première page du passeport (où figure la photo), en cours de validité.
- La copie de l'autorisation de sortie du territoire (AST) : formulaire CERFA 15646\*01, téléchargeable sur le site : <https://www.service-public.fr/particuliers/vosdroits/R46121>.

**POUR LE DÉPART, VOTRE ENFANT DEVRA OBLIGATOIREMENT ÊTRE MUNI :**

- Du **passeport individuel** en cours de validité.
- De l'autorisation électronique de voyage (UK.ETA)
- De l'autorisation de sortie de territoire (AST).
- De la Carte Européenne d'Assurance Maladie (CEAM) au nom du jeune, à demander auprès de votre centre de Sécurité Sociale.

Je vous prie d'agr er, Madame, Monsieur, l'expression de mes salutations distingu es.

Fait   Villemomble,

Le 27 mars 2025

L'Adjoint au Maire  
Charg  de l'Enfance, de la Jeunesse,  
et de la restauration scolaire



Serge ZARLOWSKI

VILLE DE VILLEMOMBLE  
 Pôle des affaires scolaires et périscolaires  
 ☎ : 01 49 35 25 23 - enfance@mairie-villemombre.fr  
 DEMANDE D'INSCRIPTION AU SÉJOUR « Barton Hall »  
 Séjour d'été 2025

**FICHE DE RENSEIGNEMENTS**  
 A retourner avec le dossier complet au pôle des affaires  
 scolaires et périscolaires  
**Du lundi 31 mars au vendredi 20 avril 2025**  
*Remplir une demande par enfant*

<b>RENSEIGNEMENTS CONCERNANT LA COMPOSITION DU FOYER ACTUEL</b>	
<p style="text-align: center;"><b>Représentant N° 1 de la famille :</b></p> <p><b>Civilité :</b> Mr <input type="checkbox"/>                      Mme <input type="checkbox"/></p> <p><b>NOM :</b></p> <p><b>Prénom :</b></p> <p><b>Adresse :</b></p> <p style="text-align: center;"><b>LIEN DE PARENTÉ AVEC L'ENFANT :</b></p> <p><input type="checkbox"/> Père                                      <input type="checkbox"/> Beau-père  <input type="checkbox"/> Mère                                      <input type="checkbox"/> Belle-mère  <input type="checkbox"/> Tuteur                                    <input type="checkbox"/> Autres (à préciser)  <input type="checkbox"/> Tutrice :</p> <p style="text-align: center;"><b>SITUATION FAMILIALE :</b></p> <p><input type="checkbox"/> Célibataire                              <input type="checkbox"/> Séparé *  <input type="checkbox"/> Vie maritale                              <input type="checkbox"/> Divorcé *  <input type="checkbox"/> Marié                                      <input type="checkbox"/> Veuf  <input type="checkbox"/> PACS</p> <p><b>* Résidence de l'enfant en cas de divorce ou de séparation</b> (fournir une copie du jugement) :</p> <p><b>OBLIGATOIRE : Pour vous joindre facilement :</b></p> <p>☎ <b>Domicile :</b></p> <p>☎ <b>Professionnel :</b></p> <p>📞 <b>Portable :</b></p> <p>✉ <b>Email :</b></p>	<p style="text-align: center;"><b>Représentant N° 2 de la famille :</b></p> <p><b>Civilité :</b> Mr <input type="checkbox"/>                      Mme <input type="checkbox"/></p> <p><b>NOM :</b></p> <p><b>Prénom :</b></p> <p><b>Adresse :</b></p> <p style="text-align: center;"><b>LIEN DE PARENTÉ AVEC L'ENFANT :</b></p> <p><input type="checkbox"/> Père                                      <input type="checkbox"/> Beau-père  <input type="checkbox"/> Mère                                      <input type="checkbox"/> Belle-mère  <input type="checkbox"/> Tuteur                                    <input type="checkbox"/> Autres (à préciser)  <input type="checkbox"/> Tutrice :</p> <p style="text-align: center;"><b>SITUATION FAMILIALE :</b></p> <p><input type="checkbox"/> Célibataire                              <input type="checkbox"/> Séparé *  <input type="checkbox"/> Vie maritale                              <input type="checkbox"/> Divorcé *  <input type="checkbox"/> Marié                                      <input type="checkbox"/> Veuf  <input type="checkbox"/> PACS</p> <p><b>* Résidence de l'enfant en cas de divorce ou de séparation</b> (fournir une copie du jugement) :</p> <p><b>OBLIGATOIRE : Pour vous joindre facilement :</b></p> <p>☎ <b>Domicile :</b></p> <p>☎ <b>Professionnel :</b></p> <p>📞 <b>Portable :</b></p> <p>✉ <b>Email :</b></p>
<b>Nom – Prénom – Adresse et signature obligatoire du payeur du séjour :</b>	
En cas de parents séparés, préciser le nom, prénom et adresse du parent ne faisant pas partie du foyer actuel :	
<i>En cas d'absence ou d'urgence</i> : nom (s) de la (les) personne (s) à prévenir, lien de parenté, adresse et téléphone :	



**DEMANDE D'INSCRIPTION FORMULÉE POUR :**  
**Les jeunes de 14 ans révolus à 17 ans**

**COCHEZ LE SÉJOUR SOUHAITÉ :**

<b>SÉJOUR 1</b> : du vendredi 18 juillet au jeudi 31 juillet 2025	
<b>SÉJOUR 2</b> : du lundi 4 août au dimanche 17 août 2025	

**Identité de l'enfant :**

*NOM :*

*Prénom :*

*Date et lieu de naissance :*

*Sexe :*

*Age :*

*Etablissement scolaire fréquenté :*

*Classe :*

*Ces séjours restent sous réserve de l'évolution des mesures sanitaires qui pourraient être prises d'ici le début du séjour sollicité. Les éventuels protocoles sanitaires à respecter lors du séjour, vous seront communiqués à l'occasion de la confirmation du séjour par le prestataire, le cas échéant.*

**Observations particulières :**

*J'atteste avoir pris connaissance de toutes les modalités d'inscription, de fonctionnement et de rapatriement disciplinaire explicitées dans le courrier de demande d'inscription. Je m'engage à rembourser les éventuels frais médicaux, d'hospitalisation avancés par l'organisme.*

**Date et signature précédées de la mention « lu et approuvé » :**

**LE SEJOUR**

**NOM DU SEJOUR :** .....

Dates: du ..... au ..... Pays de destination: .....

**PHOTO**

Joindre 1 photo récente  
agrafée, collée ou scotchée  
(obligatoire)

**LE PARTICIPANT**

NOM DE FAMILLE: ..... PRENOM: .....

Remarque: le nom du participant doit être indiqué tel qu'il apparaît sur son Passeport/Carte d'Identité

Date de Naissance: ..... / ..... / ..... Nationalité: ..... Sexe:  F  M

Personnalité:  Calme  Dynamique  Indépendant  Timide  Sociable  S'adapte facilement  S'adapte difficilement

Loisirs et sports pratiqués : .....

Votre enfant fume-t-il ?  Oui  Non **Numéro de portable du participant:** .....

(attention, certaines restrictions s'appliquent concernant la cigarette. Se référer au carnet de voyage, envoyé environ 1 mois avant le départ.)

**LA SCOLARITE DU PARTICIPANT**

Classe actuelle:  CM1  CM2  6<sup>ème</sup>  5<sup>ème</sup>  4<sup>ème</sup>  3<sup>ème</sup>  2<sup>ème</sup>  1<sup>ère</sup>  T<sup>ale</sup> Autre: .....

Années d'étude de la langue du pays visité : ..... ans  LV1  LV2 Niveau dans cette langue  Bon  Moyen  Faible Classe Européenne

**LA SANTE**

**Indications Médicales:** (merci de remplir également de façon très détaillée, la Fiche Sanitaire de Liaison jointe à cette Fiche d'Inscription)

**Allergies:** .....

Autres conditions médicales, affectant le participant (à détailler sur la Fiche Sanitaire de Liaison)

Asthme  Enurésie  Handicap physique  Etat dépressif  Autres .....  Régime/habitudes alimentaires particulières: .....

Traitements en cours: (joindre certificat médical) .....

**LES PARENTS/TUTEURS**

Situation familiale  Mariés  En concubinage  Célibataires  Séparés  Divorcés  Veuf(ve)

En cas de séparation, indiquez qui a la garde légale du jeune:  Père  Mère  Garde partagée  Autre (nom): .....

POUR EVITER TOUTE PERTE DE CORRESPONDANCE, MERCI D'ECRIRE VOS NOMS, ADRESSES POSTALES ET E-MAIL ET N° DE TELEPHONES TRES LISIBLEMENT

**1ER PARENT OU PERSONNE AYANT LA GARDE DE L'ENFANT**

Nom de famille: .....

Prénom: .....

Adresse postale: .....

Code Postal / Ville: .....

Tél Domicile: .....

Tél Travail: .....

Portable: .....

**(un de ces numéros doit être contactable 24h sur 24 en cas d'urgence)**

EMAIL: .....

@ .....

**2EME PARENT OU AUTRE CONTACT (OBLIGATOIRE)**

Nom de famille: .....

Prénom: .....

Tél Domicile: .....

Portable: .....

EMAIL: .....

@ .....

Lien de parenté avec l'enfant: .....

**SOUHAITS PARTICULIERS DES PARENTS:** .....

.....

**Adresses Email essentielles !**  
Merci de nous donner celles que vous  
consultez régulièrement, même pendant les vacances !  
Merci d'écrire très lisiblement.

**STAGE SPORTIF (optionnel)**

Niveau (classement, galop..): ..... Déb.  Moyen  Compét.

Discipline (foot, rugby..): ..... Poids: ..... Taille (cm): ..... Pointure: .....

**HEBERGEMENT EN FAMILLE D'ACCUEIL OU EN RESIDENCE**

Je souhaite être hébergé avec un(e) ami(e) qui s'appelle: .....

**REGLEMENT SUR LES SORTIES DU SOIR NON ACCOMPAGNEES**

Ce règlement concerne les sorties du soir non accompagnées d'un adulte et non organisées par Anglophiles:

**Séjour en famille:** **7-14 ans:** non permises **15 ans et +:** jusqu'à 22h, 3 fois par semaine (La permission de sortir reste toujours à la discrétion de la famille d'accueil)

**Remarques des parents:**  Nous autorisons notre enfant (15 ans ou plus uniquement) à sortir selon le règlement d'Anglophiles ci-dessus

Nous n'autorisons pas notre enfant à sortir non accompagné d'un adulte le soir

**Séjour en résidence:** Les sorties du soir ne sont pas permises quel que soit l'âge du participant

**ENGAGEMENT**

**Utilisation de l'image:** Anglophiles se réserve le droit d'utiliser les photos/vidéo des jeunes prises pendant les séjours pour illustrer tout document de présentation de ses séjours, sauf avis contraire par courrier recommandé 4 semaines avant le séjour de l'enfant.

**ENGAGEMENT:** Je soussigné(e), .....  
père, mère, tuteur légal (rayer la mention inutile), autorise le Directeur du Centre ou la famille d'accueil chez qui mon enfant sera affecté, à faire soigner mon enfant et à faire pratiquer, le cas échéant, les interventions chirurgicales urgentes, suivant les prescriptions médicales.

Je comprends que sur les séjours en famille, j'autorise mon enfant à prendre les transports en commun non accompagné d'un adulte

Je comprends également que sur tous les séjours, j'autorise mon enfant à participer aux "temps libres" organisés par l'équipe d'animation (temps organisés dans le temps et dans l'espace)

**PRE/POST ACHEMINEMENTS**

Anglophiles peut organiser le voyage de votre enfant :

au départ de Paris  d'une ville de province

Ville de départ souhaitée: .....

**ASSURANCE ANNULLATION**

Je souscris l'assurance annulation facultative (cf conditions)

Oui  Non

A: ..... Le: .....

Signature (obligatoire): .....



## REGLES DE CONDUITE: SEJOUR EN RESIDENCE

Vous trouverez ci-dessous les règles de conduite qu'il est obligatoire de respecter pour le bon déroulement du séjour.

1. Respect des règles mises en place par l'équipe d'encadrement et Anglophiles Academic. Notamment, les horaires définis pour la bonne marche du séjour (lever, coucher, repas, ...), les règles de vie et le bon déroulement des activités.

2. Tout acte de provocation, de violence verbale, physique ou morale est strictement prohibé et sanctionné. Chaque jeune s'engage à respecter par son attitude et son langage les membres de l'équipe pédagogique, le personnel, les prestataires, les autochtones et les autres participants. Aucune forme d'impolitesse, d'agression verbale ou physique ne sera tolérée.

3. Introduire des objets dangereux et des produits toxiques en séjour ne peut être toléré.

4. Tous les participants doivent respecter matériel, mobilier collectif et locaux au même titre que les objets personnels. Toute dégradation volontaire, vol et vandalisme conduira à la réparation pécuniaire du préjudice. Nous ne couvrirons en aucun cas ces actes et dégageons totalement notre responsabilité si une plainte était portée par les victimes à l'encontre des auteurs.

5 – Les jeunes ne peuvent s'éloigner du centre sans l'accord de l'équipe d'encadrement. Toute fugue ou sortie non permise sera immédiatement déclarée auprès des services de police ou de gendarmerie.

6 – En application de la loi, toute mixité dans les chambres et dans les sanitaires est interdite et les relations sexuelles ne sont pas admises.

7 – La consommation d'alcool est interdite pour les mineurs. Tout manquement engendrera une sanction qui pourra aller jusqu'au renvoi.

8. Toute détention et usage de drogue sont strictement interdits. La loi française ne fait pas de distinction entre drogues douces et drogues dures. Le non respect de la loi pourrait entraîner le renvoi.

9. La participation à la vie collective est requise (faire son lit tous les matins, respecter le sommeil des autres, débarrasser la table, ...)

10. Chaque jeune s'engage à respecter le programme pour lequel il s'est inscrit. Il est donc fortement conseillé de lire attentivement le Carnet de voyage et le Programme qui sont envoyés avant le départ.

11. La participation aux cours d'anglais est obligatoire et une attitude positive et respectueuse envers les professeurs est requise.

~~12. Vous ne serez autorisé à fumer que sur autorisation écrite de vos parents. Vous n'êtes pas autorisé à fumer dans les locaux collectifs et les chambres, un lieu et un moment précis où fumer seront définis par le(la) directeur(trice) de centre.~~

13. L'usage du téléphone portable sera limité dans un temps qui sera défini par l'équipe d'animation. Il sera laissé sous la responsabilité des jeunes.

14. Tout étudiant qui n'aurait pas respecté les règles énoncées ci-dessus pourra être renvoyé en France aux frais de ses parents.

*J'ai lu et approuvé les règles ci-dessus et accepte de m'y conformer.*

***Nom du participant***

***Signature du participant***

.....

.....

***Signature du père, mère, tuteur légal (rayer la mention inutile)***

.....

## FORMALITES D'ENTREE UK

### ETA : PROCEDURE PAYANTE £10 (environ 12€)

**ATTENTION ! SANS CETTE AUTORISATION, VOTRE PARTICIPATION À CE VOYAGE SERA IMPOSSIBLE ET AUCUN REMBOURSEMENT NE POURRA ÊTRE EFFECTUÉ DE NOTRE PART.**

À partir du 2 avril 2025, à défaut d'avoir un visa ou le statut de résident permanent (settled status) ou temporaire (pre-settled status), les citoyens français devront obtenir une Autorisation électronique de voyage (ETA) pour se rendre au Royaume-Uni. **Toutes les personnes qui voyagent doivent obtenir un ETA, y compris les enfants.** Cette autorisation est valable pour plusieurs séjours au Royaume-Uni, d'une durée maximale de 6 mois par voyage, pendant deux ans, ou jusqu'à l'expiration du passeport du titulaire.

**Le voyageur doit être doté de cette autorisation de voyage électronique avant d'embarquer dans l'Eurostar.**

Nous vous invitons donc à vous connecter sur le **site internet du gouvernement britannique** : <https://apply-for-an-eta.homeoffice.gov.uk/apply/electronic-travel-authorisation/how-to-apply> ou via l'application et remplir le formulaire de demande (**Attention, il s'agit d'une procédure payante, qui vous en coûtera £10**).

### Ci-dessous les étapes à suivre après connexion sur le site :

#### Avant de commencer vous aurez besoin :

- Du passeport de l'enfant voyageant au Royaume Uni
- Un accès à vos emails
- Un moyen de paiement : vous pouvez utiliser une carte Visa, Mastercard, American Express, JCB, Apple Pay ou Google Pay
- Vous devrez télécharger ou prendre des photos du : passeport, du visage de la personne qui fait la demande.

Il n'y a pas de version française sur le site mais vous pouvez activer la fonctionnalité « traduction » sur votre moteur de recherche.

- Sous « Comment postuler », cliquez sur le bouton vert « continuer »
- Rentrer l'adresse email sur laquelle vous souhaitez recevoir votre ETA
- Rentrez le code de sécurité envoyé sur votre adresse email
- Téléchargez ou prenez une photo de votre passeport (Vous devez fournir une photo de votre passeport physique. Votre demande peut être rejetée si vous téléchargez ou prenez une photo d'un passeport numérique.)
- Sous « Télécharger ou une prendre une photo », cliquez sur le bouton « Choisir le fichier » puis le bouton vert « Continuer ».
- Vérifier que vos informations personnelles présentes sur le passeport sont correctes
- Scannez votre visage en utilisant la caméra de votre ordinateur. Si vous postulez pour quelqu'un d'autre, vous devez scanner son visage - pas le vôtre. Cliquez sur le bouton vert « Commencer le balayage ».
- Fournissez une photo de vous : sous Télécharger ou prendre une photo, cliquez sur « choisir le fichier »
- Cliquez sur « Oui, je veux utiliser cette photo »
- Renseignez votre numéro de téléphone
- Renseignez votre adresse personnelle
- Renseignez si vous avez d'autres nationalités que française
- Renseignez si vous avez un emploi
- Renseignez si vous avez déjà été condamné pour un crime
- Vérifiez vos informations
- Cliquez sur le bouton « Continuez au paiement »
- Renseignez le pays depuis lequel vous effectuez la demande, cela détermine la devise que vous utiliserez pour payer votre demande. Cliquez sur « Continuer le paiement sur Worldplay » et renseignez vos coordonnées bancaires.
- Vous recevrez votre ETA (dans un délai de 3 jour ouvrable) sur l'adresse email renseignée au début de la procédure.

### **Sur l'application : Télécharger l'application « UK ETA »**

- iOS: <https://apps.apple.com/us/app/esta-mobile/id1529604353>
- Android: <https://play.google.com/store/apps/details?id=uk.gov.HomeOffice.ho3&hl=en&pli=1>

### **Avant de commencer vous aurez besoin :**

- Du passeport de l'enfant voyageant au UK
- Une carte de crédit, carte de débit ou Apple Pay/ Google Pay
- Un accès à vos mails

### **Ci-dessous les étapes à suivre après téléchargement de l'application :**

- Renseignez l'adresse email sur laquelle vous souhaitez recevoir votre ETA
- Rentrez le code de sécurité envoyé sur votre adresse email
- Renseignez votre numéro de téléphone
- Renseignez si votre passeport a une puce biométrique (symbole présent sur la couverture de votre passeport)
- Prenez votre passeport en photo
- Accéder à la puce sur votre passeport pour vérifier les informations personnelles renseignées dessus. Fermez votre passeport, placez le haut du téléphone à mi-chemin de votre passeport sur la puce
- Scannez votre visage
- Prenez une photo de votre visage
- Répondez à quelques questions à propos de vous
- Procédez au paiement
- Vous recevrez votre ETA (dans un délai de 3 jour ouvrable) sur l'adresse email renseignée au début de la procédure.

Pour toute demande sur le site internet ou sur l'application, vous recevrez un courriel confirmant que vous avez obtenu un ETA. Il sera lié au passeport avec lequel vous avez déposé votre demande.

Votre ETA dure deux ans ou jusqu'à l'expiration de votre passeport, si celle-ci intervient plus tôt.

Vous pouvez vous rendre au Royaume-Uni autant de fois que vous le souhaitez pendant la durée de votre ETA.

Vous obtiendrez généralement une décision dans les trois jours ouvrables. La plupart des personnes obtiennent une décision beaucoup plus rapidement. Il peut arriver que le délai soit supérieur à 3 jours ouvrables.

### **Obtenir de l'aide sur votre demande ETA**

Site internet : <https://www.gov.uk/guidance/apply-for-an-electronic-travel-authorisation-eta#get-help>

*Pour toute information complémentaire, n'hésitez pas à nous contacter au 01.53.26.58.93*